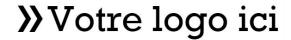


# Fiche de Données de Sécurité Acétone



1. Identification	
Nom du produit	Acétone
Code du produit	1700
Autres moyens d'identification	2-Propanone. Diméthylcétone.
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Solvant organique utilisé dans des processus industriels.
Fabricant	PRODUITS LUBRI-DELTA INC. 2215, Industriel Laval, Québec H7S 1P8 Tél. 800.465.5954     450.629.4555 Téléc. 514.383.4241 http://www.lubri-delta.com/accueil.asp http://www.lubri-delta.com/fiches.aspx
Numéro de téléphone en cas d'urgence	Centre antipoison du Québec: 1-800-463-5060 Canutec: 613-996-6666 (pour le transport)

2. Identification des dangers	
Résumé	LIQUIDE INFLAMMABLE! Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards, aérosols. Ne pas ingérer. Si ingéré, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la fiche de données de sécurité (FDS). Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.

## SIMDUT 2015/OSHA HCS 2012/SGH





Liquides inflammables (Catégorie 2)

Irritation oculaire (Catégorie 2)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique, Effets narcotiques (Catégorie 3)

#### **DANGER**

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P240 : Mise à la terre ou liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 : Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et de manutention antidéflagrant.

P242 : Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 : Éviter de respirer les vapeurs.

P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 : Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et du savon ou se doucher si nécessaire.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370+P378 : En cas d'incendie : utiliser de la mousse chimique, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

P403+P235+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu et le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

3. Composition/information sur les composants		
Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
Acétone	67-64-1	>99 %

4. Premiers soins	
Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène par une personne qualifiée. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie cutanée	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éviter de se toucher les yeux avec des parties de corps contaminées. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie oculaire	IMMÉDIATEMENT! Rincer à grande eau. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Si la victime est consciente rincer la bouche avec de l'eau et donner 1 à 2 verres d'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. S'il y a vomissement spontané, garder la tête sous le niveau des hanches pour réduire les risques d'aspiration dans les poumons. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.
Autre	Aucune information disponible.
Symptomes	Peut causer une irritation des yeux. Peut causer un assèchement de la peau. Peut causer une dépression du système nerveux central.
Note au médecin	Traiter les symptômes. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. Mesures à pre	5. Mesures à prendre en cas d'incendie		
Agents extincteurs appropriés	poudres chimiques sèches, dioxyde de carbone (CO2), mousse anti-alcool, Ne pas utiliser de jet d'eau à grand débit.		
Dangers spécifiques du produit	Liquide et vapeurs très inflammables. Peut être enflammé par la chaleur, une étincelle, une flamme ou de l'électricité statique. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager jusqu'à une source d'ignition éloignée. Le contact avec des comburants forts peut provoquer un incendie.		

	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
Précautions spéciales pour les pompiers	Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.

6. Mesures à pre	6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel	
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.	
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher l'entrée dans les égouts et autres endroits fermés. Pour un déversement important, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.	
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer le personnel non autorisé. Retirer les sources d'ignition. Bien aérer l'endroit. Arrêter la fuite si cela est possible de le faire sans risques. Assurez-vous d'avoir un extincteur d'incendie près de vous. Si nécessaire, réduire la concentration des vapeurs dans l'air avec de l'eau pulvérisée et contrôler les eaux de ruissellement. Absorber avec une matière inerte (terre, sable, vermiculite) et mettre dans un contenant de récupération approprié. Utiliser des outils anti-étincelles et antistatiques. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Terminer le nettoyage en rinçant à l'eau la surface contaminée.	

#### 7. Manutention et stockage Précautions à prendre Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes. Éviter toutes sources pour assurer la d'ignition. Éviter l'accumulation d'électricité statique. Utiliser des outils anti-étincelles et antistatiques. manutention dans des Mettre les contenants à la terre (ground) ou à la masse lors des transvasements de grande quantité conditions de sécurité (20 litres et plus). Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards, aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus. Garder dans le milieu de travail que les quantités nécessaire au travail à réaliser. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé et avant de manger, de boire ou de se servir d'articles de toilette. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Le stockage et la manutention doivent respecter le Code des liquides inflammables et combustibles Stockage dans des conditions de sécurité NFPA 30 et le Code national de prévention des incendies-Canada (CNPI). Mettre les gros contenants en tenant compte de à la terre ou à la masse. Conserver le contenant proprement étiqueté bien fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et toutes incompatibilités maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Entreposer à l'écart des matières comburantes éventuelles et de toute substance incompatible (voir partie 10).

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle Danger immédiat pour la vie ou la santé Acétone : 2500 ppm.

Température de

stockage

10 à 20°C (50 à 68°F)

Acétone	VECD VEMP (8h)	500 ppm 1000 ppm 250 ppm	2380 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , BC, ON RSST ACGIH , BC, ON
	VEIVIF (OII)	500 ppm	1190 mg/m <sup>3</sup>	RSST
Contrôles d'ingénierie appropriés		garder les co poussières s	ncentrations de vapeurs, d ous leurs limites d'expositic aires et des douches de dé	le ou générale) suffisante afin de e brouillards, d'aérosols ou de on respectives. Assurez-vous que des contamination sont installés près des
Mesures de	protection individuelle			
Yeux		anti-éclabous porter des lui	nettes anti-éclaboussures e ratoires existent, un masqu	porter des lunettes ntact avec les yeux ou le visage, et porter un écran facial. Si des le respiratoire complet peut être
Mains		chimique lors gants laminé éthylène-alco étanchéité. J d'usure. N'ou conséquent, portés sur de enlever. Se la	s de la manipulation. Porter s multicouche fabriqués de pol de vinyle. Avant utilisation eter les gants déchirés, per abliez pas que le liquide per changer de gants souvent. es mains propres. Laver les	Les gants doivent seulement être gants avec de l'eau avant de les s sécher. NE PAS PORTER des
Peau		tâche exécut imperméable (sarrau) en ti polyéthylène	ée et aux risques encourus es aux produits chimiques. I ssus synthétique. Porter, a synthétique de type Tyche	pour le corps doit être adapté à la Porter des vêtements Porter une blouse de laboratoire u besoin, une combinaison en m (DuPont) ou une combinaison re les produits chimiques liquides.
Voies res	piratoires	conditions da nécessaire d appareils de entretenus e CFR 1910.13 par NIOSH/N ou fermé et p d'exposition, organiques. I	ans les lieux de travail exige e suivre un programme de protection respiratoire (API t inspectés conformément à 84 (OSHA), ANSI Z88.2 ou ISHA. En cas de ventilation pour un facteur de protectio porter un demi-masque ave	quise en usage normal. Si les ent le port d'un respirateur, il est protection respiratoire. De plus, les R) doivent être choisis, ajustés, à la réglementation et aux normes 29 CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés n insuffisante ou dans un endroit bas n (FPC) maximum de 10 fois la limite ec cartouches pour vapeurs 100 fois la limite d'exposition, porter our vapeurs organiques.
Pieds		Porter des bo	ottes de caoutchouc lors d'u	un déversement.







Lunettes anti-éclaboussures Gants de néoprène mince

9. Propriétés physiques et chimiques			
État physique	Liquide	Inflammabilité	Inflammable.
Couleur	Incolore	Limite d'inflammabilité	2.5 à 12.8%
Odeur	De cétone	Point d'éclair	-18°C (-0.4°F) Pensky-Martens vase clos

Seuil olfactif	3.6 à 699 ppm	Température d'auto-inflammation	465°C (869°F)
рН	S.O.	Sensibilité aux charges électrostatiques	Oui
Point de fusion	-94.6°C (-138.3°F)	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	N.Dis.
Point de congélation	-94.6°C (-138.3°F)	Densité de vapeur	2 (Air = 1)
Point d'ébullition	56°C (132.8°F)	Densité relative	0.79 kg/L (Eau = 1)
Solubilité	Complètement soluble dans l'eau.	Coefficient de partage n-octanol/eau	-0.24
Taux d'évaporation	> Acétate de butyle	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	24.3 à 24.7kPa (182.3 à 185.3 mm Hg) @ 20°C (68°F)	Viscosité	N.Dis.
% de volatilité	100%	Masse moléculaire	58.1
N.Dis.: N	on disponible S.O.: Sans Objet	N.Det.: Non déterminé N.	Ét.: Non établi

10. Stabilité et réactivité	
Réactivité	Attaque certains plastiques et caoutchouc.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une réaction dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et les étincelles. Éviter le contact avec les substances incompatibles.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts, bases fortes, acides forts, eau de javel, charbon activé.
Produits de décomposition dangereux	Aucun signalé.

Mesures	Acétone Ingestion 5800 mg/kg Rat DL50			
numériques de	Inhalation 71.4 mg/l/4h Rat CL50			
la toxicité		15800 mg/kg Lapin DL50		
	1 Cau	10000 Hig/kg Lapin DE30		
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalati	on, ingestion.		
Effets retardés, immédiats et	Voie oculaire	Irritation des yeux, Lapin (mâle et femelle): Résultats Draize - sévèrement irritant. Provoque une sévère irritation des yeux.		
chroniques	Voie cutanée	Irritation/corrosion de la peau, Lapin (mâle et femelle): Test de Draize négatif, non irritant. Le contact prolongé et répété peut causer un assèchement de la peau, des gerçures et une irritation. des rougeurs, une dermatite par dégraissage.		
	Voie respiratoire	Peut causer une légère irritation des voies respiratoires supérieures. Seuil de concentration d'irritation chez l'humain : entre 250 et 1000 ppm. Une haute concentration peut causer une dépression du système nerveux central caractérisé par des maux de tête, des étourdissements, des nausées, de la somnolence, de la fatigue, de l'inconscience. La gravité des symptômes peut varier selon les conditions d'exposition.		
	Voie orale	'		

	Sensibilisation respiratoire ou cutanée Classification CIRC / NTP Cancérogénicité Mutagène Toxicité sur la reproduction Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Peut causer une irritation gastro-intestinale avec nausées et vomissements. L'ingestion d'une grande quantité de cette substance peut provoquer des dommages aux reins, des dommages au foie. Sensibilisation de la peau, test de Buehler, Souris : non sensibilisant. Ce produit n'est pas un sensibilisant cutané ou respiratoire.  Aucun ingrédient n'est répertorié.  Non classé comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA. Ce produit n'est pas connu pour causer des effets mutagènes. Ce produit n'est pas connu pour causer des effets sur la reproduction.  Le système nerveux central.
Effets d'interaction	Acétonitrile, chloroforme, tétrachlorure de carbone, dibromochlorométhane, bromodichlorométhane, 1,1,2-trichloroéthane, trichloroéthylène, o-dichlorobenzène. Éthanol, hexanedionne-2,5.	
Autres informations	Aucune information s	upplémentaire.

12. Données	écologiques		
Toxicité écologique	Poisson - Truite arc-en-ciel - Salmo gairdneri - eau douce Plante aquatique - Algue, Chlorella pyrenoidosa Plante aquatique - Algue, Anabaena Cylindrica Invertébré aquatique - Crustacés, Daphnie Magna	CL50 5540 mg/L; 96 h (acetone) CE50 3400 mg/L; 48 h (acetone) CSEO 2844 ml/L; 14 days (acetone) CE50 3.2-9.6 mg/L; 48 h (acetone)	
Persistance	Non persistant dans l'environnement aquatique.		
Dégradabilité	Biodégradable (>70% en 28 jours). Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 2g O2/g. DBO/DCO >0.58. L'acétone subit une lente photolyse dans l'air (temps de demi-vie T1/2 = 80 h) et dans l'eau (T1/2 >43 h).		
Potentiel de bioaccumulation	Aucune bioaccumulation. Log Koe de -0.24 (acétone). Facteur de bioconcentration (FBC) de 0.65 (acétone).		
Mobilité dans le sol	Soluble dans l'eau. Ce produit s'évapore très facilement de la surface du sol. L'acétone devrait avoir une très grande mobilité dans le sol at aucune adsorption dans les sédiments. Il sera réparti dans l'atmosphère (71%), l'eau (28.88%), le sol (0%) et les sédiments (0.01%).		
Autres effets nocifs	Ce produit ne devrait pas être dangereux pour les organismes aquatiques.		

## 13. Données sur l'élimination



Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. NE PAS jeter les résidus dans les égouts ou dans les cours d'eau. Les résidus et les contenants vide doivent être considérés comme des déchets dangereux. Les solvants organiques non utilisés ou usés peuvent être retraités (recyclés) partout où il y a un programme de récupération. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.

14. Informations relatives au transport			
Numéro ONU	UN 1090		
Désignation officielle de transport de l'ONU	ACÉTONE		
Dangers environnementaux	Ce matériau n'est pas répertorié comme un polluant marin.		
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Liquide inflammable.		
TMD - Transport des marchandises dangereu	uses (Canada)		
Classe(s) relative(s) au transport			
	Classe 3		
Groupe d'emballage	II		
Guide des mesures d'urgence 2016	127		
IMO/IMDG - Transport Maritime International			
Classification	UN1090. Classe 3, GE II. Programmes d'urgence (FS-No) F-E, S-D		
IATA - Association Aérienne internationale de	e Transport		
Classification	UN1090. Classe 3, GE II.		
	ervice à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements		

applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de

## 15. Informations sur la réglementation

## **Autres** réglementations

l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.

## CANADA:

- Canada LIS et LES:

Cette substance est répertoriée dans l'inventaire de la Liste intérieure des substances (LIS).

- Substances toxiques au sens de la LCPE 1999 (annexe 1, Loi canadienne sur la protection de l'environnement):

Cette substance n'est pas répertoriée.

- Inventaire national des rejets de polluants du Canada (INRP) :

Cette substance n'est pas répertoriée.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE:

- Toxic Substance Control Act (TSCA):

Cette substance est répertoriée.

- EPCRA Section 313 Toxic Chemicals:

Cette substance n'est pas répertoriée.

- EPCRA Section 302/304 Extremely Hazardous Substances:

Cette substance n'est pas répertoriée.

- CERCLA Hazardous Substances :

Acétone (CAS no. 67-64-1) RQ 5000 Lbs.

- Clean Air Act (CAA 112b) HON - Hazardous Organic National Emission Air Pollutants :

Cette substance est répertoriée.

- CAA 112(r) Regulated Chemicals for Accidental Release Prevention :

Cette substance n'est pas répertoriée.

- Californie Proposition 65:

Cette substance n'est pas répertoriée.

### **SIMDUT 1988**





B2 D2B
Classe B2 : Liquides inflammables
Classe D2B : Matières toxiques ayant d'autres effets

HMIS NFPA

Planth
Flamability
Reactivity

X Protective Equipment

Date (AAAA-MM-JJ)	PRODUITS LUBRI-DELTA INC. 2014-11-03
Version	01
Autres informations	RÉFÉRENCES:  - Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, http://hazmap.nlm.nih.gov/index.php  - ACETONE, OECD Existing Chemicals Database, Chemicals Screening Information DataSet (SIDS) for High Volume Chemicals, UNEP publications, http://www.chem.unep.ch/irptc/sids/OECDSIDS/67641.pdf  - Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), http://www.reptox.csst.qc.ca  - Acétone, Fiche Toxicologique FT3, Institut National de Recherche et de Sécurité, http://www.inrs.fr  - IPCS INCHEM, Chemical Safety Information from Intergovernmental Organizations, Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS), Copyright International Programme on Chemical Safety (IPCS), http://www.inchem.org  - NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, Centers for Disease Control and Prevention, NIOSH Publications, 2007, http://www.cdc.gov/niosh/npg/npg.html  - Toxicological Review, Integrated Risk Information System (IRIS), USA Environment Protection Agency, www.epa.gov/iris  - IUCLID Chemical Dataset, European Chemical Substances Information System (ESIS), Joint Research Centre, http://esis.jrc.ec.europa.eu
	HMIS: Hazardous Materials Identification System NFPA: National Fire Protection Association OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA) NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health NTP: National Toxicology Program RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec) CIRC: Centre international de recherche sur le cancer DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé SGH: Système général harmonisé SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min) VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée  Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent